

# FCP - CPR TRESORERIE C

## FR0010445312

### Informations générales

Nature	<b>FCP</b>
Devise comptable	<b>EUR</b>
Affectation des résultats	<b>Capitalisation</b>
Zone géographique prépondérante	<b>Zone Euro</b>
Dominante fiscale	

### Informations pratiques

Agrément AMF	<b>06/02/2007</b>
Classification AMF	<b>Monétaires euro</b>
Classification EuroPerformance	<b>Tresorerie reguliere</b>
Prospectus au	<b>11/05/2007</b>
Degré minimum d'exposition au risque action	
Durée minimum de placement recommandée	<b>Supérieure à 3 mois</b>

**A absorbé le titre FR0000294332 le 26 avril 2007**

### Frais

Commission de souscription	<b>Fixe 0,00 %</b>
Commission de rachat	<b>Fixe 0,00 %</b>
Frais de gestion	<b>Maximum 0,95 % TTC</b>
Commission de dépositaire	
Commission de conversion	
Taux de Frais Effectif	

### Organismes

Promoteur	<b>CPR ASSET MANAGEMENT 10, PLACE DES 5 MARTYRS DU LYCEE BUFFON PARIS</b>
Société de gestion	<b>CPR ASSET MANAGEMENT 10, PLACE DES 5 MARTYRS DU LYCEE BUFFON PARIS</b>
Gestion administrative et comptable par délégation	<b>CACEIS FASTNET 1, PLACE VALHUBERT 75013 PARIS</b>
Gestionnaire financier par délégation	<b>CPR ASSET MANAGEMENT 10, PLACE DES 5 MARTYRS DU LYCEE BUFFON PARIS</b>
Dépositaire	<b>CACEIS BANK 1-3, PLACE VALHUBERT 75013 PARIS</b>
Commissaire aux comptes	<b>ERNST &amp; YOUNG ET AUTRES 41 RUE YBRY 92200 NEUILLY SUR SEINE</b>

### Informations diverses

#### Objectif de gestion

L'objectif du FCP est d'offrir une performance égale à celle de l'EONIA sur la période conseillée.

Indicateur de référence : EONIA capitalisé (Euro OverNight Index Average)

L'indice Eonia (Euro OverNight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

#### Orientation de placement

L'actif est investi en instruments obligataires et monétaires de maturité courte. La sensibilité globale du portefeuille est comprise dans une fourchette de [0 ; +0,5].

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des émetteurs en obligations et titres de créances négociables appartenant à l'univers des signatures de catégorie « Investment Grade ».

La catégorie « Investment Grade » regroupe des signatures notées au moins BBB- chez Standard & Poor's et Baa3 chez Moody's.

Le FCP est investi en titres de créances publics et privés dont les émetteurs appartiennent aux pays de l'OCDE.

Les titres de créances libellés dans une devise autre que l'euro feront l'objet d'une couverture systématique du risque de change.

La gestion est réalisée exclusivement en titres « Investment Grade » de maturité courte et encadrée par des limites strictes définies et contrôlées par la société de gestion et son actionnaire :

- L'émetteur doit faire partie d'une liste autorisée, définie par l'équipe de contrôle des risques.

- Pour chaque émetteur, il est défini un maximum en montant absolu et en pourcentage de l'actif de l'OPCVM.

- Des limites définies en pourcentage de l'actif, sont calculées en cumul de rating par tranche de notation. Le FCP pourra intervenir sur les marchés réglementés et de gré à gré. Ces opérations ont pour but de faire face à des souscriptions/rachats importants, couvrir ou exposer le portefeuille afin de moduler la sensibilité du FCP.

Par ailleurs et à titre accessoire, le FCP peut détenir des parts ou actions d'OPCVM, également effectuer des opérations de prise et mise en pension et des prêts/emprunts de titres dans le but de gérer ses liquidités et de façon plus générale de poursuivre son objectif de gestion.

Le FCP peut investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par d'autres entités appartenant ou non au groupe Crédit Agricole S.A.

#### Souscripteurs concernés

CPR Trésorerie Part A :

Le FCP s'adresse à tous souscripteurs, principalement les personnes morales qui recherchent pour leur trésorerie courante une rémunération liée à celle du marché monétaire euro.

CPR Trésorerie Part B et CPR Trésorerie Part C :

Le FCP s'adresse aux investisseurs souscrivant par l'intermédiaire de commercialisateurs mandatés par CPR Asset Management et recherchant pour leur trésorerie courante une rémunération liée à celle du marché monétaire euro.

Il est rappelé au souscripteur les risques inhérents à la détention d'OPCVM investis en instruments obligataires et monétaires de maturité courte et en particulier la possibilité qu'il ne retrouve pas son capital initial au terme de la période conseillée de 3 mois.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP est fonction de la situation particulière de chaque souscripteur, notamment : la composition de son propre patrimoine, ses besoins de financement à court comme à long terme, le degré de risque qu'il souhaite prendre. Il est recommandé également de diversifier suffisamment ses investissements afin qu'ils ne soient pas exposés aux risques d'un seul OPCVM ou d'un seul marché.

Durée de placement recommandée : inférieure à 3 mois

#### Date de clôture de l'exercice

Dernière valeur liquidative publiée du mois de mars.

#### Périodicité de calcul de la VL

Quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux en France, de fermeture de la bourse de Paris ou d'interruption exceptionnelle des marchés.

#### Lieu de publication de la VL

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.

#### Conditions de souscription / rachat

Montant minimum de la souscription initiale pour toutes les parts : une part

Montant minimum des souscriptions ultérieures pour toutes les parts : une part

Nom et adresse de l'organisme désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats : CPR Asset Management 10, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon 75015 Paris.

Fractionnement des parts : Néant

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par CPR Asset Management chaque jour de calcul des valeurs liquidatives avant 12 heures et sont exécutés sur la base des dernières valeurs liquidatives connues (soit à cours connu) majoré le cas échéant des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

**Performances au 31/12/2007**

Année	Performance
2007	3,07
2006	1,94
2005	1,16
2004	1,11
2003	1,41
2002	2,46
2001	3,61
2000	3,30

